

# AIZENAY

## UNE GRÈVE EFFICACE !

***Les centres courriers de Vendée sont des foyers de résistance ! Les centres courriers d'Aizenay, de Challans, de St Gilles, de Beauvoir, de St Jean de Monts, de Noirmoutier ont montré leur capacité de mobilisation pour freiner les projets destructeurs de conditions de travail de La Poste !***

Il a fallu tenir deux jours à 75% en grève à Aizenay pour obtenir des garanties et des améliorations des conditions de travail. La détermination des grévistes a permis aux négociations d'aboutir rapidement. La Poste était pressée d'éteindre l'un des deux feux allumés simultanément. Il se dégageait comme un air plaisant à montrer aux dirigeants de La Poste qu'à Ai-

zenay, les facteurs et les factrices ont du caractère.

Bien sûr, nous aurions préféré que les centres de Coëx et de La Mothe Achard réagissent massivement à l'appel de l'intersyndicale. Néanmoins, les résultats sont là ; du mieux pour toutes et tous et surtout pour celles et ceux qui luttent :

**1/ Aucune coupure méridienne pour les tournées d'Aizenay, ni sur celles délocalisées aux Sables d'Olonne ! Les tournées d'Aizenay prendront leur service à la même heure !**

**2/ Une embauche supplémentaire sur le centre pour augmenter le nombre de remplaçants. Une protection supplémentaire contre les tournées à découvert !**

**3/ 40 jours de sécabilité de gestion en 2015 au lieu de 56 jours (aucun après la réorg') et deux garde-fous (prise en compte du trafic à la mise en place de la réorg' et des nouveaux services au-delà de 5 minutes par semaine) pour que la sécabilité en 2016 soit au plus bas !**

**4/ Maintien de l'indemnité de collation à taux plein pendant 12 mois et à 50% pendant les 6 mois suivants pour les tournées en pause méridienne des autres centres.**

**5/ Pour les rouleurs, maintien d'une programmation des jours de repos, dans un périmètre maximum d'une équipe + la tournée sécable et tournée FQ d'une autre équipe.**

**6/ 18 promotions en 1.3 (APN2, ACC 13) à l'ancienneté (10 en 2015, 4 en 2016, 4 en 2017) + des promotions pour les rouleurs tournant sur les positions support, cabine, facteur guichetier...**



**Voilà à quoi sert le rapport de force !**  
**Sans cette grève, vous n'auriez jamais eu tout ça !**

# CHALLANS, BEAUVOIR, ST GILLES NOIRMOUTIER, ST JEAN DE MONTS UN PREMIER REMPART EDIFIÉ !

*Les grévistes ont tenu 3 jours, 4 en ajoutant le 29 mai, pour arracher du plus pour leurs conditions de travail. Une première bataille qui a permis de cimenter des acquis. Car, s'il le faut, la dynamique de lutte restera présente !*

## ■ Circulez, y'a rien à voir...

Voilà le genre de discours tenu inlassablement par la direction de La Poste, décidée à mépriser les revendications des nombreux grévistes. Le projet global de réorganisation des sites de la plaque contenait tout ce qu'on n'aime pas ; des pauses méridiennes forcées, des horaires pour les mixtes trop étendus, pas de promotions, trop de sécabilité, des délocalisations faites à l'emporte pièce et bien sûr des suppressions de tournées...



L'intersyndicale CGT, CFDT et SUD avait pour mandat d'enrayer sur chaque point le projet de La Poste. Même s'il reste beaucoup à défendre, les avancées sont concrètes :

- 1/ **Pas de pauses méridiennes pour les agents travaillant à St Gilles, St Hilaire et Challans.**
- 2/ L'amplitude horaire des agents travaillant en mixte à Challans sera réduite, permettant ainsi d'éviter des kilomètres inutiles pour se restaurer et des frais de gardes d'enfants catastrophiques.
- 3/ **Une prime de 250 € pour tous les agents délocalisés ne bénéficiant pas de la prime mobilité classique, à Beauvoir comme à St Hilaire.**
- 4/ 40 jours de sécabilité de gestion en 2015 au lieu de 48, ainsi que des garanties que la sécabilité 2016 soit la plus basse possible.
- 5/ **25 promotions dont un tiers à l'ancienneté.**
- 6/ Maintien de la prime de collation pendant 1 an pour les positions qui ne seraient plus éligibles.
- 7/ **Tickets resto maintenus pour Beauvoir, et garantis pour Challans après la fin de la convention avec l'hôpital.**
- 8/ Les rouleurs multi sites conservent un régime de repos identique, quelque soit le site. Bien sûr, s'ils sont sur les mixtes, ils bénéficient de la baisse de l'amplitude horaire. De plus, planification de leurs repos sur 15 jours minimum. Maxi 12 QL par rouleur-euse encore au grade 1.2.
- 9/ **Passage à temps complet d'un agent à temps partiel à L'île d'Yeu. Pas de sécabilité et maintien de l'hélico pour ce site.**

## ■ Il reste à s'attaquer aux suppressions d'emploi...

Les découpages se profilent sur les 7 centres avec leur lot d'injustices et d'absurdités. L'assemblée générale des grévistes a décidé d'attendre la sauce pour ne pas se faire manger. La lutte reste donc dans les esprits. Car s'il le faut, nous repartirons ! Plus qu'une promesse, une nécessité !

**On ne lâche rien !**